VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

Terre & Nature

ARGENTINE & CHILI :
LA PATAGONIE,
DIRECTION LE BOUT DU MONDE !

DU JEUDI 6 AU JEUDI 20 MARS 2025

15 JOURS

AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

Introduction au voyage

Terre mythique du bout du monde, la Patagonie fascine par son cadre naturel exceptionnel : ses grands espaces balayés par les vents, ses immenses aiguilles de granit, ses lacs dans lesquels se jettent les immenses glaciers ou encore sa faune importante et facilement approchable.

Terre & Nature en partenariat avec *Au Tigre Vanillé*, vous propose de partir à la découverte des plus beaux joyaux de Patagonie, des deux côtés de la frontière Chili-Argentine. Entre randonnées et navigations sur les lacs, vous découvrirez entre autres le parc Torres del Paine, le parc national des Glaciers, des montagnes et glaciers légendaires tels que le Fitz Roy et le Perito Moreno, les lacs Argentino et Capri…

Au programme sont également prévues les visites d'une estancia traditionnelle chilienne ainsi que de Santiago, point de départ de votre aventure et de Buenos Aires qui conclura votre voyage.

Les moments forts du voyage

- Un voyage complet présentant toute la diversité des « deux Patagonie » : argentine et chilienne
- Quelques randonnées pour aller au pied des montagnes mythiques : massif du Paine, Fitz Roy…
- Une excursion au glacier Perito Moreno pour profiter pleinement du lieu
- Plusieurs navigations sur les lacs de montagne pour s'approcher au plus près des glaciers et des icebergs
- Le séjour de deux nuits dans une estancia traditionnelle de Patagonie
- La visite de Santiago du Chili en début de voyage et de Buenos Aires en fin de voyage
- Plusieurs journées nature

NIVEAU DE MARCHE : FACILE A MODERE

Plusieurs balades et randonnées entre 1 et 3 heures maximum, hormis pour la randonnée à El Chalten qui est plus longue.

Ces balades sont facultatives mais permettent de mieux découvrir les grands espaces de Patagonie. Voyage accessible à toute personne ayant une pratique de la marche. Pas de problèmes d'altitude.

TAILLE DU GROUPE

10 à 14 participants

Pour assurer une découverte optimale aux voyageurs, Au Tigre Vanillé limite volontairement la taille du groupe (10-14 maximum).

Carte

Votre guide francophone : Mickael

Mickael a mis les pieds pour la première fois en Patagonie en 2005, et voilà 20 ans qu'il ne l'a plus quittée… Il a décidé de vivre de sa passion : parcourir ces immenses territoires, rencontrer ceux qui les habitent, s'intéresser à sa faune et sa flore, découvrir son histoire et ses légendes.

Aujourd'hui, ses innombrables voyages en Patagonie et ses lectures font de ce passionné de nature, de botanique et de géologie un accompagnateur idéal pour parcourir ces paysages du bout du monde.

Il vous invite à venir découvrir cette région époustouflante le temps d'un voyage ponctué de bonne humeur, de rires, de découvertes... et de grands espaces !

Mickael sera votre guide principal et accompagnateur de ce voyage. Il sera assisté par des guides locaux ponctuels officiels des parcs visités.

JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement *	Repas
1	Jeudi 06.03.25	Genève – Madrid	vol	Nuit dans l'avion	
2	vendredi 07.03.25	Madrid - Santiago	vol	Cumbres Lastarria	LD
3	samedi 08.03.25	Santiago – Puerto Natales – Torres del Paine	vol	Hosteria Lago Grey	BLD
4	dimanche 09.03.25	Torres del Paine		Hosteria Lago Grey	BLD
5	lundi 10.03.25	Torres del Paine		Hosteria Lago Grey	BLD
6	mardi 11.03.25	Torres del Paine – El Calafate (passage Chili / Argentine)		Mirador del Lago	BLD
7	mercredi 12.03.25	El Calafate – Parc National des Glaciers		Estancia Nibepo Aike	BLD
8	jeudi 13.03.25	Parc National des Glaciers		Estancia Nibepo Aike	BLD
9	vendredi 14.03.25	Parc National des Glaciers – El Chalten		Lunajuim	BLD
10	samedi 15.03.25	El Chalten		Lunajuim	BL
11	dimanche 16.03.25	El Chalten		Lunajuim	BL
12	lundi 17.03.25	El Chalten – Buenos Aires	vol	725 Continental	BL
13	mardi 18.03.25	Buenos Aires		725 Continental	BLD
14	mercredi 19.03.25	Buenos Aires- Madrid	vol	Nuit dans l'avion	B
15	jeudi 20.03.25	Madrid – Genève	vol		

B = Petit déjeuner, L = Lunch, D = Diner

* ou hébergement similaire

PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Vols	Itinéraire	Horaires
1	Jeudi 06.03.25	Iberia IB 1280	Genève – Madrid	18h35 – 20h40
1	Jeudi 06.03.25	Iberia IB 117	Madrid – Santiago	23h59 – 09h20 #
3	samedi 08.03.25	Latam LA001	Santiago – Puerto Natales	09h01 – 12h19
12	lundi 17.03.25	Aerolineas AR 1897	El Calafate – Buenos Aires	17h45 – 20h45
14	mercredi 19.03.25	Iberia IB 108	Buenos Aires - Madrid	22h45 – 14h30#
15	jeudi 20.03.25	Iberia IB 1279	Madrid – Genève	15h50 – 17h50

arrivée le lendemain

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : jeudi 6 mars 2025
Genève - Madrid

Départ de votre vol à destination de Santiago via Madrid en fin d'après-midi.

Nuit dans l'avion.

Jour 2 : vendredi 7 mars 2025
Madrid - Santiago

Arrivée à Santiago dans la matinée où vous serez accueillis par votre guide local et votre accompagnateur qui sera présent avec vous jusqu'à la fin de votre périple à Buenos Aires.

Visite accompagnée de la capitale du Chili située au pied de la cordillère des Andes avec un guide francophone de la ville. Aujourd'hui métropole moderne, elle conserve néanmoins des quartiers historiques qui témoignent de son histoire.

Vous commencerez votre visite avec le quartier República où vécut la noblesse chilienne jusqu'à la fin du 20e siècle. Puis vous vous rendrez au palais de la Moneda pour une balade dans les rues piétonnes qui se trouvent au cœur du centre historique de la ville pour parvenir sur la Place des Armes.

Vous visiterez le fameux Mercado Central, lieu animé, et endroit idéal pour déjeuner. Afin de découvrir une vue panoramique de la ville, vous monterez au sommet du Cerro San Cristobal, puis vous vous rendrez dans le quartier moderne 'El Bosque' où se construit la plus haute tour d'Amérique latine.

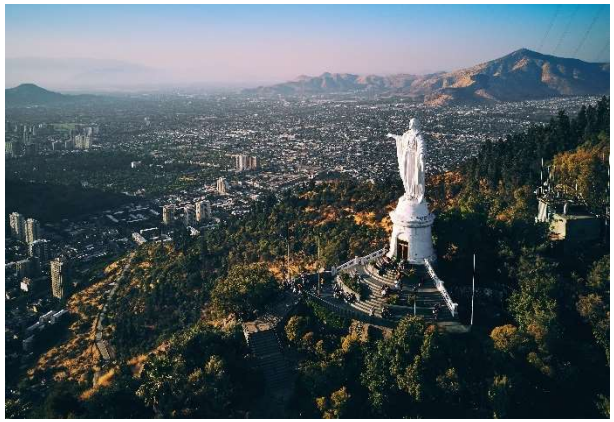

Repas du soir pris à l'hôtel.

Vous séjournerez dans une adresse de charme au design moderne, situé dans l'un des quartiers bohèmes de la capitale : le quartier de Lastarria. C'est l'endroit idéal pour connaître et apprécier la vie culturelle et gastronomique de Santiago.

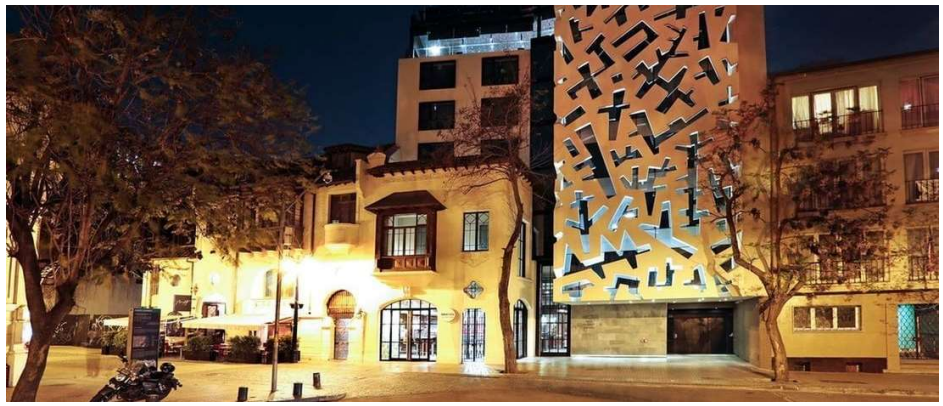

Nuit à l'hôtel Cumbres Lastarria.

Jour 3 : samedi 8 mars 2025
Santiago – Puerto Natales – Parc Torres del Paine

Dans la matinée, transfert pour l'aéroport de Santiago du Chili pour votre vol à destination de Puerto Natales, en Patagonie chilienne, où vous arriverez en début d'après-midi.

Pour faciliter la logistique de cette journée, vous pourrez prendre un sandwich ou lunch léger à l'aéroport de Santiago.

Arrivée à Puerto Natales, un petit port construit sur les bords du fjord Ultima Esperanza, le dernier espoir ! C'est aussi la porte d'entrée du parc national Torres del Paine, qui présente relativement peu d'attractions si ce n'est qu'il y a ici une ambiance qui oscille entre modernité et maisons de tôle colorées.

Votre guide est résident de Puerto Natales et vous en donnera un bref aperçu.

Puis, vous quittez Puerto Natales pour rejoindre le parc national Torres del Paine, qui comporte plusieurs attraits naturels, comme de nombreux lacs de couleur azur, une multitude de sentiers serpentant dans les forêts torturées par les vents, des rivières rugissantes, des glaciers étincelants…

Magnifique trajet d'environ deux heures, empruntant la piste qui entre dans le parc, jusqu'au secteur « Grey ». Une balade d'environ 1h30 à 2h qui vous permet de traverser rivières, plages et forêts typiques de Patagonie.

Selon les conditions météo et de vent, cette randonnée peut être remplacée par une autre marche dans le parc.

Vous vous installerez pour les trois prochaines nuits à l'hosteria Lago Grey, un hôtel idéalement situé à l'intérieur du parc national : vue imprenable sur l'immense glacier Grey et ses icebergs flottants.

L'établissement, à l'architecture en bois, se compose de 30 chambres joliment décorées et bien équipées.

Nuit à l'hosteria Lago Grey.

Jour 4 : dimanche 9 mars 2025
Parc Torres del Paine (balade et excursion dans le parc)

Journée complète de découverte de plusieurs sites naturels du parc national. Comme d'habitude et pour votre confort, le programme pourra être adapté selon les conditions météo du jour.

Vous rejoindrez en véhicule le pont Weber depuis lequel vous partirez pour une balade en direction du lac Toro. En chemin, vous verrez des traces du passé du parc, autrefois recouvert de glace. Montée jusqu'à un point de vue offrant des perspectives dégagées et sur les eaux bleues des rivières Paine qui se jettent dans le lac Toro, le plus grand de la région.

Vous retrouvez le véhicule vous une autre balade. Une fois sur place, le sentier commence devant les points de vue des lacs Nordenskjöld et Sarmiento. C'est un parcours très facile : au début, l'ensemble du sentier est plat et il y a une légère montée vers la fin.

Une fois arrivé sur la crête, on se retrouve en face de l'envoûtante cascade de Salto Grande. Le sentier se prolonge sur les rives du lac Nordenskjöld, qui mène jusqu'au point de vue sur les Cuernos. De là, vous ferez face aux fameux « Cuernos de Torres del Paine ». Le déjeuner se fera sous forme de pique-nique.

Puis, reprise du véhicule pour vous rendre dans un autre secteur du parc : le secteur Laguna Amarga. Ce secteur du parc est particulièrement propice à l'observation des guanacos, mais on y trouve aussi des flamants roses dans certaines lagunes. C'est aussi l'un des meilleurs endroits pour photographier les montagnes « Torres ».

Egalement, ce sera l'occasion de s'intéresser au puma, car même si les chances de l'observer restent minces lors d'une excursion, ce félin a fait l'objet de nombreux projets de conservation dans la réserve où vous irez ce jour.

Retour à votre hôtel.

Nuit à l'hosteria Lago Grey.

Jour 5 : lundi 10 mars 2025
Parc Torres del Paine (navigation Lago Grey)

Ce matin, départ en bateau pour traverser le Lago Grey dans sa longueur. Superbe vue sur le glacier du même nom, impressionnant avec ses 300 km² et 25 km de long. Il constitue la fin du champ de glace continental (Campo de Hielo Sur) qui se jette dans le lac Grey en formant de grands icebergs bleus qui dérivent sur le lac, poussés par les vents du sud.

Débarquement et repas du midi pris à l'hôtel.

L'après-midi, vous pourrez faire le choix de profiter d'un moment libre ou bien de partir pour une randonnée dans la vallée de Pingo. Le départ se fait directement de puis l'hôtel : après avoir marché pendant près d'une heure, vous entrerez dans la vallée de Pingo, une zone qui n'a pas été touchée par les incendies précédents du parc, ce qui a permis de conserver intacte la flore et la faune.

En vous promenant dans la forêt, vous ferez des montées et des descentes, mais lorsque vous arriverez à une clairière dans les bois, vous aurez une perspective différente de la chaîne de montagnes du Paine. De plus, avec un peu de chance, vous pourrez peut-être voir une flore et une faune assez différentes de celles que l'on trouve dans le reste du parc.

Après une marche de 2h30, vous arriverez au point de vue de la cascade Pingo. Repos et observation avant de revenir par le même sentier jusqu'au point de départ.

Retour à l'hosteria dans l'après-midi.

Nuit à l'hosteria Lago Grey.

Jour 6 : mardi 11 mars 2025
Parc Torres del Paine (navigation Lago Grey)

Vous quitterez le parc Torres del Paine et changerez de décor : vous laissez derrière vous la Patagonie chilienne pour entrer en Patagonie argentine. Vous traversez l'infini pampa, royaume des condors et des gauchos, jusqu'à la ville d'El Calafate, construite sur le rivage du lac Argentino.

Le trajet d'environ 4-5 heures qui vous permettra de quitter le Chili et de rejoindre l'Argentine est relativement long, mais l'observation de ces paysages infinis offre un spectacle qui ne vous lassera certainement pas.

Arrivée à El Calafate en début d'après-midi pour un lunch tardif.

Dans l'après-midi, ceux qui le souhaitent pourront se rendre avec le minibus au Glaciarium d'El Calafate (entrée incluse). Ce musée en anglais / espagnol est conçu comme un centre d'information sur les glaciers et la protection de leur environnement. Son architecture comprend un ensemble de 2500m2 conçu comme une gigantesque sculpture représentant le front d'un glacier stylisé. Représentations scéniques, animations interactives et espaces multimédias sont dignes d'intérêts pour l'un des rares musées au monde sur ce thème.

Puis, petite balade libre à la réserve ornithologique Nimez, à quelques centaines de mètres de la ville, au bord du lac Argentino et qui rassemble une soixantaine d'espèces d'oiseaux dont une colonie de flamants roses, des mouettes, des cygnes à col noir … Les miradors sont placés tout au long du sentier et peuvent être utilisés pour vous initier à la photographie d'oiseaux. La marche d'environ 2.5 km est facile et le sentier bien balisé.

Installation dans votre hôtel, situé dans un charmant bâtiment face au lac Argentino : l'hôtel Mirador del Lago propose des chambres à la décoration élégante.

Nuit à l'hôtel Mirador del Lago.

Jour 7 : mercredi 12 mars 2025
El Calafate – Navigation lac Argentino – Estancia Nibepo Aike

Ce matin, transfert jusqu'au port de Puerto Bandera et embarquement pour une croisière sur le lac Argentino, pour l'observation des glaciers.

Passage de la bouche du Diable, face aux hauts sommets de la Cordillère, puis navigation sur le bras nord pour rejoindre le front du glacier Upsala. Il s'agit, avec le glacier Viedma, de l'un des plus imposants de la calotte glaciaire. Sa particularité est de reposer sur l'eau et non sur la terre ferme, mais surtout de rejeter énormément d'icebergs de toutes tailles, couleurs et formes parmi lesquels le bateau se fraie un chemin.

Ensuite, destination vers le canal Spegazzini, où vous profiterez de la vue sur le glacier Seco. Selon les conditions, un débarquement pourra vous être proposé à la base Spegazzini, à travers un chemin forestier.

De retour au port de Punta Bandera, route pour l'estancia Nibepo Aike.

Enclavée dans le parc national de Los Glaciares, l'estancia Nibepo Aike se trouve à 56 km d'El Calafate, sur les rives du « Lago Rico » faisant face au paysage grandiose de la cordillère.

Vous logerez dans un ranch typique de Patagonie. Vous découvrirez la vie quotidienne en estancia, et participerez à la traditionnelle démonstration de la tonte du mouton.

La dizaine de chambre a été décorée dans le respect de la tradition et de l'histoire locale.

Nuit à l'estancia Nibepo Aike.

Jour 8 : jeudi 13 mars 2025
Nibepo Aike

Journée consacrée à la visite de l'estancia. L'atmosphère y est chaleureuse et accueillante et vous permettra de découvrir la vie quotidienne d'une telle exploitation avec entre autres une démonstration de la tonte du mouton et du travail des gauchos aidés de leurs chiens.

L'après-midi sera réservée aux différentes activités proposées par l'estancia, que chacun pourra effectuer selon ses envies.

Parmi les activités proposées : balade dans le parc national des glaciers, promenade à cheval, tour en vélo, démonstrations équestres, participation aux travaux ruraux.

Nuit à l'estancia Nibepo Aike.

Jour 9 : vendredi 14 mars 2025
Estancia Nibepo Aike – Perito Moreno – El Chalten

Ce matin, vous allez vivre un des moments forts de votre voyage avec l'excursion au glacier Perito Moreno qui, en raison de conditions météorologiques locales, est l'un des seuls glaciers au monde qui gagne encore du terrain.

Glacier emblématique du parc national des Glaciers, le Perito Moreno est un géant des glaces (35 km de long, 5 km de large et 60 m de haut), qui déploie sa langue glaciaire dans le lac Argentino. En permanence, des blocs de glace bleutée se détachent et tombent dans le lac dans un fracas assourdissant.

Mais le Perito Moreno est surtout célèbre pour un phénomène spectaculaire : la rupture. Selon l'avancée du glacier, son front peut venir toucher la péninsule de Magellan, sur la rive opposée, et ainsi obstruer le bras dont les eaux ne peuvent plus s'écouler dans le canal de los Tempanos. L'eau monte et la pression commence à creuser ce bouchon de glace jusqu'à l'effondrer complètement, déclenchant une vague énorme !

Des passerelles en bois ont été construites pour vous permettre de longer le glacier à une certaine distance.

Vous disposerez de suffisamment de temps pour explorer les différents côtés du glacier et les fameuses chutes de pans de glace.

Vous ferez également une navigation sur le lago Argentino, pour approcher la langue glaciaire et observer ce monstre de glace.

Puis, vous prendrez la direction du village d'El Chalten (environ 3h30 de route). Vous remonterez la route 40 qui longe les bords du lac Argentino avant de suivre le cours tortueux de la rivière "Léona" et d'arriver, face aux pics granitiques du Fitz Roy et du Cerro Torre. Arrivée au village d'El Chalten et installation à votre hôtel.

Situé à El Chalten, l'hosteria Lunajuim est un petit hôtel charmant d'une vingtaine de chambres. Il dispose d'un salon spacieux et d'une bibliothèque, du

chauffage central (important pour les nuits froides de Patagonie), d'un restaurant et d'un bar.

Nuit à l'hosteria Lunajuim (ou similaire).

Jour 10 : samedi 15 mars 2025
El Chalten

Une journée de marche à couper le souffle dans le parc national des Glaciers, avec une randonnée panoramique au pied du Fitz Roy : peu de dénivelé mais une belle distance. Montée vers le lac Capri dominé par le mont Fitz Roy et les aiguilles St Exupéry, Guillaumet et Mermoz.

Le chemin alterne entre passages découverts et courtes traversées de forêts pour contourner une forêt calcinée avec en toile de fond, magnétique, la flèche granitique du Cerro Torre.

Possibilité de prolonger la marche en traversant vers les lagunes Madre et Hijas.

La randonnée de base fait environ 3h30 / 4h dans sa version courte en aller-retour, et dure 5 à 6 heures en boucle pour ceux qui souhaiteraient la version prolongée.

Retour à El Chalten et repas du soir laissé libre, pour vous laisser la possibilité de profiter de l'un des nombreux restaurants d'El Chalten.

Nuit à l'hosteria Lunajuim (ou similaire).

Jour 11 : dimanche 16 mars 2025
El Chalten

Cette journée est consacrée à la découverte de la partie Nord du massif du Fitz Roy. Vous partez en véhicule en longeant le rio de Las Vueltas jusqu'au lac del Desierto entouré de forêts primaires de Lengas et Guindos.

En chemin, vues spectaculaires sur les cimes enneigées du Vespignani et du Cordon del Bosque.

Après une courte traversée en bateau de 30 minutes jusqu'à la Pointe Nord, vous pourrez gravir le belvédère Centinela pour surplomber le lac et apercevoir en toile de fond la silhouette du majestueux Fitz Roy. Retour ensuite sur la Pointe Sud (en bateau) pour commencer une montée modérée mais soutenue au cœur d'une forêt primaire.

Vous atteignez alors le lac Huemul de couleur émeraude, surplombé du glacier homonyme, sur les flancs du mont Vespignani.

Retour à El Chalten dans l'après-midi. Prenez un moment pour parcourir El Chalten à votre guise.

Dîner libre à El Chalten et nuit à l'hosteria Lunajuim (ou similaire).

Jour 12 : lundi 17 mars 2025
El Chalten – Buenos Aires

Dernière excursion avant de quitter le sol de Patagonie.

Par la route de retour vers El Calafate, vous vous arrêterez au milieu des steppes au lieu-dit de La Leona pour vous rendre sur un lieu insolite appelé la « forêt pétrifiée ». Il s'agit d'un site paléontologique où l'on trouve des troncs d'arbres pétrifiés vieux de 70 millions d'années. Ils témoignent d'une époque révolue où le climat était très différent et la flore abondante. Dans cette région de Patagonie, des fossiles de dinosaures sont parfois découverts.

Poursuite vers l'aéroport d'El Calafate et vol à destination de Buenos Aires, la capitale fédérale d'un pays gigantesque.

La ville fut fondée au XVIè siècle vraisemblablement dans la zone de l'actuelle Plaza de Mayo, cœur historique de la cité. On peut y découvrir la Casa Rosada (siège de la présidence), l'ancien hôtel de ville et la cathédrale. Dans ce dernier édifice, une chapelle latérale gardée par deux soldats en habits de parade abrite la dépouille du général José de San Martin, le grand libérateur de l'Argentine.

Après le transfert pour votre hôtel, vous aurez le choix entre une première découverte de la ville ou un moment de repos à l'hôtel.

A Buenos Aires, vous séjournerez au 725 Continental, situé dans un édifice historique construit en 1927 par l'architecte Alejandro Bustillo, équipé de façon moderne et confortable. Cet hôtel est un bon choix pour le voyageur à la recherche d'un lieu central : au cœur de la scène historique, commerciale et sociale, il vous permettra de partir à pied découvrir cette ville cosmopolite.

Nuit à l'hôtel 725 Continental (ou similaire).

Jour 13 : mardi 18 mars 2025
Buenos Aires

Après le petit-déjeuner, départ pour un tour de ville de Buenos Aires, l'occasion de découvrir les plus intéressants monuments de la ville. Parmi ceux-ci, l'impressionnant bâtiment du Congrès National, l'ancien Conseil, la cathédrale et le capitole, mieux connu sous le surnom de "la maison rose". Tous ces édifices sont regroupés autour du square Mayo.

Vous partez ensuite en direction des quartiers de Recoleta et Palermo constitués de magnifiques parcs et de séduisantes demeures. Parmi celles-ci, le théâtre Colon, un des cinq plus importants théâtres au monde. La visite se poursuit au cœur de ce quartier jalonné de palaces et édifices à la valeur architecturale, historique et culturelle inestimable.

Après le déjeuner, découverte du quartier de San Telmo, l'un des plus anciens de la ville, ainsi que la Boca avec son "caminito", une rue piétonne pittoresque le long de laquelle se dressent des maisons aux murs tous plus colorés les uns que les autres.

Pour cette dernière soirée en terre argentine, nous vous proposons d'assister à un show de tango avec diner dans le quartier de San Telmo.

La particularité de cette maison de Tango vient du côté authentique et historique de son spectacle qui vous propose un voyage à travers le temps en vous retraçant l'histoire de cette danse.

Retour tardif à l'hôtel.

Nuit à l'hôtel 725 Continental (ou similaire).

Jour 14 : mercredi 19 mars 2025
Buenos Aires – Madrid

Dernière journée libre pour profiter à votre guise de Buenos Aires. Voici quelques idées pour cette journée lors de laquelle vous pourrez vous déplacer en taxi ou en transport en commun :

- Visite du **musée MALBA**, dédié à l'art contemporain d'Amérique latine
- La **Plaza Dorrego** qui est la place historique du quartier de San Telmo
- Visite du **Teatro Colon**, certainement la plus belle salle d'opéra du continent sud-américain.
- La **librairie Ateneo Grand Splendid**, une librairie installée dans un ancien théâtre.
- Les **galeries Pacifico**, entre les avenues Cordoba et Florida, un centre commercial à l'architecture typique du 19ème siècle.

Votre accompagnateur sera à votre disposition sur cette journée pour ceux qui souhaiteraient parcourir la ville en sa compagnie.

Dans l'après-midi, route vers l'aéroport pour votre vol retour vers l'Europe.

Nuit dans l'avion.

Jour 16 : jeudi 20 mars 2025
Madrid – Genève

Arrivée sur les bords du Léman en fin de journée après une escale à Madrid.

Prix et Prestations

Prix <u>par personne</u> :

Circuit sur la base chambre double / twin	CHF	8'800.-
Supplément chambre individuelle	CHF	1'350.-
Supplément classe affaires	sur demande	

Sur la base d'un groupe de 10 à 14 personnes maximum

Prestations incluses

- Les vols internationaux aller / retour, en classe économique, Genève – Santiago du Chili et Buenos Aires – Genève sur IBERIA, toutes taxes comprises
- Les vols internes, en classe économique, Santiago du Chili – Puerto Natales et El Calafate – Buenos Aires sur Aerolineas Argentinas et Latam
- Les transferts terrestres tels que mentionnés dans le programme, en véhicule privé
- Un accompagnateur francophone sur tout le circuit de Santiago à Buenos Aires
- Des guides locaux francophones (ou anglophones) dans les parcs nationaux
- L'hébergement en hôtels, tels que décrit dans le programme, base chambre double (ou hébergement similaire)
- Les entrées de tous les sites et des parcs nationaux
- Les navigations et excursions mentionnées au programme
- La pension complète, sauf quelques repas laissés libres pour vous laisser profiter des villes visitées
- Les documents de voyage

Prestations non incluses

- Les réservations de sièges spécifiques pour les vols (sur demande)
- Les éventuels pourboires
- Les activités optionnelles
- Les boissons et repas non mentionnés
- L'assurance annulation & assistance obligatoire

Informations pratiques

Formalités :
Pas de visa nécessaire pour entrer en Argentine ni au Chili. Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Santé :
Aucun vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois conseillé d'être à jour des vaccinations classiques.

Climat :
De novembre à mars, c'est l'été austral : les jours sont longs et le vent toujours présent. Il faut être prêt à endurer une météo variable, alternant franc soleil et ciels parfois bouchés … voire quelques pluies.

Fuseau horaire :
- 4 heures par rapport à la Suisse (12h00 en Suisse correspond à 8h00 du matin à Buenos Aires).

Aérien :
Vols internationaux avec Iberia. Vols intérieurs avec Aerolineas Argentinas et Latam.

Déplacements :
Transferts en minibus privé. Certaines excursions (croisières) sont collectives avec, en plus de votre guide francophone, un guide local anglophone ou hispanophone.

Hébergement :
En hôtel ou estancia, selon programme.
Notez que vous séjournerez dans des hébergements de faible capacité ; les catégories des chambres ne sera pas nécessairement la même dans chacun des hôtels.

Communication :
La plupart des hôtels disposent d'une connexion Wi-Fi gratuite.
Le réseau mobile fonctionne très bien en Argentine et au Chili, hormis dans les grandes zones inhabitées de Patagonie ; toutefois si vous deviez passer des coups de fil en Europe avec votre téléphone portable, attention aux frais de roaming.

Eau
Vous disposerez de petites bouteilles d'eau dans le véhicule et / ou dans vos hôtels. Certains hôtels disposent de réserve d'eau que vous pourrez remplir avec une gourde. Dans tous les cas, nous déconseillons de boire l'eau du robinet.

Repas
Repas froid ou chaud à midi suivant l'endroit (souvent pris sous forme de pique-nique), repas chaud le soir (au restaurant des hôtels en général ou dans des restaurants des villes). Parfois des boissons peuvent être incluses dans le menu de certains restaurants.
Certains repas sont laissés libres, pour vous laisser quelques moments en dehors du groupe. Ces repas libres ont été prévus à des étapes où vous trouverez facilement plusieurs alternatives de restaurants (l'accompagnateur pourra vous aider également).

Electricité:
Il convient de prendre un adaptateur universel pour ce voyage.

Photos / Vidéos :
Soyez autonome en batterie et en carte mémoire, vous trouverez peu de matériel adapté sur places. Il n'est pas toujours facile de recharger le soir, il convient donc d'économiser au mieux son appareil et d'éviter les manipulations qui consomment beaucoup d'énergie.

Unité monétaire :
Au Chili, la monnaie est le peso chilien, 1000 CLP = env. 1.- CHF
En Argentine, la monnaie est le peso argentin, 380 ARS = env. 1.- CHF.

Argent :
Les cartes de crédits Visa, MasterCard et American Express sont les plus courantes et peuvent facilement être utilisées au Chili. De nombreux bancomats permettent des retraits rapides avec un grand nombre de cartes bancaires. Changer les francs suisses peut s'avérer difficile. En Argentine, nous conseillons de prendre que des dollars pour changer sur place (votre guide vous aidera sur place).

Pourboires :
Un pourboire ne doit jamais être exigé et doit correspondre à votre satisfaction vis à vis un service fourni.
Des indications de pourboire vous seront remises ultérieurement, selon la taille du groupe.

Conditions générales

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CdV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Nous nous réservons le droit de modifier l'acompte en fonction des conditions particulières du voyage. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès d'CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte (40%)
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, …). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.6 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, …) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, …) si après la conclusion du contrat des évènements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, des changements imprévus (logement, moyen de transport, excursions, ...) peuvent intervenir. Dans ce cas, CDV s'efforcera de trouver un remplacement équivalent. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans nos prestations.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 Lors du voyage, si une partie importante du voyage est annulée ou si vous refusez, pour des raisons majeures, les modifications de programme proposées pour pallier à cette suppression, CDV vous aidera à organiser votre rapatriement.

Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.7 Lors du voyage, si votre programme doit être modifié, transformé ou interrompu, pour des motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves…), CDV ne sera en aucun cas tenu pour responsable et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de notre part.

CDV fera tout son possible pour trouver une solution de remplacement équivalente, ceci sans garantie.

5.8 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage pour sauvegarder votre sécurité ou pour d'autres motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves…).

Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, …). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à tout remboursement.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'CDV

9.1 Nous nous engageons à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales. Nous vous indemniserons de la valeur des prestations convenues qui n'ont pas été exécutées ou si une prestation de remplacement de qualité équivalente n'a pas pu vous être offerte.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3. CDV n'assume aucune responsabilité envers vous :

- en cas de modifications de programme dues à des retards de vol, grèves, troubles sociaux, ou situation de guerre.

- lorsque l'exécution imparfaite du contrat est imputable à des manquements de votre part avant ou durant le voyage, à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat, à un cas de force majeure ou à un événement qu'CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir et/ou contre lesquels il ne pouvait rien.

Dans ce cas, toute obligation à dommages-intérêts d'CDV est exclue.

9.4. Lors de dommages aux personnes, décès, blessures corporelles, ... imputables à la non-exécution ou à une exécution incomplète du contrat, notre responsabilité est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5. La responsabilité d'CDV est limitée au montant du prix du voyage au maximum pour les dommages matériels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence grave ou qu'il résulte d'un cas de force majeure.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des manifestations, à des programmes pouvant présenter des dangers (altitude, climat, passages difficiles, traversées de mers ou de rivières, ...) ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7. Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur, argent, bijoux, équipements photo et vidéo, …

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité ne peut être engagée en cas de vol, perte, dommage, ...

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).

Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en avril 2018 et révisée en octobre 2018.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive - 1204 Genève

AU TIGRE VANILLÉ
LE CERCLE DES VOYAGEURS